

Avis n° 2023/03
relatif à l'accréditation de
l'École polytechnique universitaire de l'institut national
polytechnique Clermont Auvergne
à délivrer le titre d'ingénieur diplômé

Établissement / École

Nom :	École polytechnique universitaire de l'institut national polytechnique Clermont Auvergne
Etablissement :	Institut national polytechnique Clermont-Auvergne
Sigle :	EPU Clermont-Auvergne
Type :	Public, sous tutelle du ministère chargé de l'enseignement supérieur
Académie :	Clermont-Ferrand
Site(s) de l'école :	Aubière, France

Données certifiées

Le détail des données décrivant l'École (conditions d'admissions, droits d'inscription, etc...) est consultable sur **la fiche des données certifiées par l'École** mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accreditation>

Suivi des accréditations précédentes

Avis n°2020/04-07

Objet de la demande d'accréditation

Catégorie HP (Hors périodique, renouvellement d'accréditation) :
Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire de l'institut national polytechnique Clermont Auvergne, spécialité génie civil en formation initiale sous statut d'étudiant et en formation continue

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-09 ;
- Vu la demande présentée par l'École polytechnique universitaire de l'institut national polytechnique Clermont Auvergne ;
- Vu le rapport établi par Rodolphe REVERCHON (membre de la CTI et rapporteur principale) et Jean-Louis ALLARD (membre de la CTI), présenté en assemblée plénière de la CTI le 14 mars 2023 ;

L'assemblée plénière a statué comme suit :

Avis favorable de la Commission des Titres d'Ingénieur

Renouvellement de l'accréditation de l'école pour délivrer les titres suivant(s)	Voie de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée d'accréditation
Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire de l'institut national polytechnique Clermont Auvergne, spécialité génie civil , sur le site d'Aubière .	Formation initiale sous statut d'étudiant	2023	2025-2026	maximale
Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire de l'institut national polytechnique Clermont Auvergne, spécialité génie civil , sur le site d'Aubière .	Formation continue	2023	2025-2026	maximale

La Commission valide le processus VAE mis en place dans l'école.

La Commission valide le dispositif du contrat de professionnalisation mis en place dans l'école.

Cet avis s'accompagne des **recommandations** suivantes :

Pour l'école

- Identifier et mettre en œuvre les moyens et ressources permettant le respect, voire l'accélération, du calendrier relatif au déploiement de la démarche compétences ;
- Augmenter le pourcentage des heures dispensées par les vacataires issus du monde socio-économique pour le rendre conforme aux attentes de R&O.

Pour la spécialité « Génie Civil »

- Poursuivre les efforts accomplis en matière de recours à des vacataires issus du monde socio-économique.

Avis favorable pour l'attribution du label européen pour les formations d'ingénieur EUR-ACE®, niveau master, au diplôme suivant :

Intitulé du diplôme	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire de l'institut national polytechnique Clermont Auvergne, spécialité génie civil	2023	2025-2026

Avis délibéré en séance plénière à Paris, le 14 mars 2023

Avis approuvé en séance plénière à Paris, le 19 avril 2023

Le vice-président
Fabrice LOSSON

